



VOTRE JOURNAL MUNICIPAL D'INFORMATION

confluences

Champ-sur-Drac

N° 92
AUTOMNE 2022



Rafraîchissante cette nouvelle saison culturelle !

Page 8



Clément Achard :
un talent de l'art oratoire
Page 15



Sportifs méritants 2022
Page 16



Dossier CCAS : être aidant aux pages 20 et 21

- P. 4 Projets municipaux
- P. 6 Infos mairie
- P. 7 Travaux et aménagements
- P. 8 Culture
- P. 10 Street art
- P. 11 Médiathèque
- P. 12 Éducation, enfance et jeunesse
- P. 15 Du côté de chez nous
- P. 16 Sport et vie associative
- P. 20 CCAS
- P. 23 Du côté de La Métro
- P. 24 Retour en images
- P. 26 Expressions politiques
- P. 27 Infos pratiques

JOURNAL D'INFORMATION DE LA COMMUNE DE
CHAMP-SUR-DRAC - N° 92

Directeur de la publication : Francis DIETRICH

Responsables de la rédaction : Hugo LEGRIS, Ingrid
CHARROPPIN, Gaby VITINGER

Contacts : communication@ville-champsurdrac.fr

Conception graphique : Pi COMM, Grenoble

Crédits photos : Adobe Stock / Associations / Gaby
VITINGER / Service éducation, enfance
& jeunesse / Renée Brouet

Impression : Press Vercors, Saint-Marcellin

Dépôt légal : septembre 2022

Tirage : 1 700 exemplaires

Remerciements à toutes les personnes qui ont contri-
bué à l'illustration et à la rédaction de ce numéro.

Édito

Madame, Monsieur,

Cet été nous a confirmé que nos ressources en eau n'étaient pas infinies ; nous avons vécu un épisode de sécheresse sans précédent qui nous a amenés à finalement reporter, pour des raisons évidentes de sécurité, le feu d'artifice du 15 août.

Cela dit, je me réjouis de la tenue de la Foire aux chèvres de la St-Michel cette année : un grand moment de convivialité et d'échanges pour les chenillards petits et grands. Ce jour fut aussi l'occasion de lancer la saison culturelle 2022/2023. Cette saison sera éclectique afin de satisfaire le plus grand nombre et de permettre à la salle Navarre de se rendre incontournable au niveau du territoire.

Dans ce numéro, nous mettons à l'honneur les sportifs méritants et bénévoles 2022. Je suis fier des performances des sportifs et de l'implication des bénévoles associatifs qui font de Champ-sur-Drac une ville dynamique et exemplaire en la matière.

À ce propos, je tiens aussi à féliciter chaleureusement les athlètes Clara Pardini et Andréa Gianonne, accompagnées de leur entraîneur Julie Garlisi, qui ont bien représenté le club de Claix/Champ-sur-Drac/Jarrie de Twirling bâton au championnat du monde à Turin du 3 au 7 août. Andrea, en soliste junior, devient 7e junior mondiale et le duo junior Clara et Andrea remporte la médaille d'argent et obtient le titre de vice-championne du monde : des résultats extraordinaires, un grand bravo !

Par ailleurs, vous aurez l'opportunité de lire un dossier sur « les aidants ». Dans notre commune, de nombreux citoyens sont « aidants » sans le savoir et ignorent que ce statut est désormais reconnu et confère des droits. Il nous semble donc important de vous éclairer sur cette thématique.

Nous sommes heureux, aussi, de vous faire découvrir dans ces pages le portrait de Clément Achard, jeune Chenillard qui a remporté en mai dernier le concours d'éloquence organisé par les lycées de la Mure et de Vizille. Un prodige de l'art oratoire à ne pas perdre de vue...

Enfin, je tiens à rendre un hommage tout particulier, à Monsieur Gilles Caillat qui nous a quitté le 12 juillet.

Gilles, était une figure emblématique de notre ville, connu et reconnu par de nombreuses générations qu'il a accompagnées en tant qu'instituteur. L'année 1989 marque le début de son engagement dans la vie municipale de Champ-sur-Drac : Gilles a été élu de 1989 à 2001, puis de 2008 à 2020. Il est sans doute celui qui a célébré le plus de mariages ; de ses anciens élèves c'est une certitude, car Gilles était très demandé : ils voulaient que ce soit lui, leur « ancien instit », qui les marie. Son engagement politique était profond, sincère, fidèle à ses convictions.

Il nous a quitté, trop tôt, et il est de notre devoir de saluer et de poursuivre les ambitions et la bienveillance que Gilles Caillat avait pour notre ville.

Bien à vous,



Le Maire,
Francis Dietrich

Un nouveau visage pour la mairie en 2023



SUITE DE L'ARTICLE D'OCTOBRE 2021

Les services et les élus municipaux ont poursuivi le dossier qui vous a été présenté dans le numéro 89 d'octobre 2021. La faisabilité chiffrée avec l'assistante de maîtrise d'ouvrage a permis de lancer la consultation. C'est l'architecte Frédéric Bruneau de Pack Création qui a été retenu. Le fort enjeu écologique d'isolation thermique, les conditions d'accueil et de travail sont les objectifs du projet.

L'entrée du public se fera côté sud sur un parvis réaménagé un cadre visuel de qualité pour les mariages, pacs, baptêmes civils et favoriser les échanges entre les habitants.

Le calendrier ?

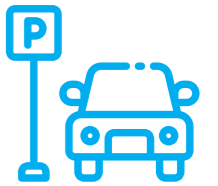
Les travaux au sein du bâtiment sont prévus dès le mois de janvier 2023 pour une durée d'environ 9 mois ; l'aménagement du parvis extérieur se fera dans la foulée. Le nouveau visage de la mairie devrait ainsi se dévoiler au complet d'ici la fin de l'année 2023.

La continuité du service public sera assurée pendant toute la durée des travaux. En cas de nécessité de fermeture exceptionnelle de la mairie, les chenillards seront informés via les panneaux lumineux, le site internet et la page Facebook de la ville. Les services seront opérationnels.



Crédit visuel : Pack Création

Un nouveau parking à l'entrée du village



La mise en valeur et la protection de notre patrimoine naturel et historique sont devenues pour la municipalité un enjeu majeur. Le balisage des deux sentiers pédestres et l'accueil de la Fête de la nature en juin dernier, les travaux de sécurisation et de consolidation des ruines du Prieuré Saint-Michel-de-Connexe réalisés par le département, ou encore le projet d'aménagement de l'espace naturel sensible de Combe en sont de beaux exemples.

Ainsi, notre territoire devient peu à peu une zone d'attraction touristique locale. Ce phénomène positif engendra notamment une augmentation de véhicules dans un espace plutôt préservé à ce jour.

Pour anticiper ce phénomène, la municipalité a prévu d'utiliser le terrain communal à l'entrée du village pour la construction d'un parking. Cette réalisation permettra de compléter l'offre de stationnement à l'entrée du village en accueillant au mieux les visiteurs. L'objectif est aussi de maintenir la tranquillité du village en évitant au maximum sa traversée.

Les travaux d'aménagement de ce nouveau parking devraient débuter cet automne. La zone de stationnement prévoit une quinzaine de places. La mairie a choisi une réalisation en mélange terre-pierre. Il s'agit d'une méthode qui participe à la création de sites de qualité paysagère excellente, conservant leur aspect vert tout l'an. Cette technique permet aussi de fondre l'équipement dans le paysage. Ce procédé est enfin et surtout le moins impactant pour l'environnement.

Notre ville possède un environnement riche qu'elle souhaite dévoiler et partager avec le plus grand nombre. Cela dit, la municipalité reste consciente des conséquences que cette ouverture peut avoir sur la quiétude de la vie locale ; c'est pourquoi elle tient à mettre en place tous les aménagements nécessaires pour concilier ses ambitions.

Emplacement du futur parking



Infos mairie



RECENSEMENT CITOYEN :

Chaque Français de 16 ans doit se faire recenser auprès de la mairie de son domicile, muni d'une pièce d'identité valide (carte d'identité ou passeport), du livret de famille des parents et d'un justificatif de domicile.

Le recensement citoyen doit se faire à compter de votre 16^{ème} anniversaire et jusqu'à la fin du 3^{ème} mois qui suit.

Cette démarche est personnelle et obligatoire, elle vous permettra :

- d'obtenir une attestation de recensement, pour toute inscription à un examen (BEP, Baccalauréat...) ou à un concours administratif en France, avant l'âge de 18 ans,
- d'être convoqué à la Journée Défense et Citoyenneté (JDC),
- d'être inscrit automatiquement sur les listes électorales dès l'âge de 18 ans.

Renseignements auprès de votre mairie :

affaires.generales@ville-champsurdrac.fr • 04 76 68 48 86 • www.service-public.fr

LES DÉLIBÉRATIONS

Vous pouvez aller consulter toutes les délibérations qui ont été votées en 2021 et 2022 sur le site Internet de la mairie www.ville-champsurdrac.fr, dans la rubrique : "Votre mairie > Les délibérations".



Baisse d'audition ? Malentendant ? Sourd ?

La Ville de Champ-sur-Drac est accessible aux personnes sourdes ou malentendantes grâce à la solution Acceo. Pour plus d'information, rendez-vous sur le site de la ville !

ÉTAT-CIVIL

NAISSANCES

- THIERRY Hugo
LE 16 AVRIL 2022
- DEBOGES Mathia
LE 18 MAI 2022
- PAVIE Léandro
LE 24 JUIN 2022
- LANDOIN OTTOBON Miya
LE 23 JUILLET 2022
- SETENCI Kaïs
LE 1er AOÛT 2022

MARIAGES

- BAUDE Dimitri et GOY Mélodie
LE 29 AVRIL 2022
- LACROIX Julien et MOUCHAUD Marine
LE 28 MAI 2022
- BERTRAND Richard et FERDINAND Charlène
LE 18 JUIN 2022
- ROMERO-ROSA Benoit et CHEVARIN Amélie
LE 02 JUILLET 2022
- DRODE Jérôme et DUCLOU Doriane
LE 20 AOÛT 2022
- CRET Mathieu et ANGELIN Alexandra
LE 03 SEPTEMBRE 2022
- ROUSSEL Thierry et SANCHEZ Christine
LE 03 SEPTEMBRE 2022

DÉCÈS

- DESPIERRE-CORPORON veuve GIROUD-BIT Yvette LE 08 AVRIL 2022
- COSTINOT Raymonde veuve JULIAN LE 22 AVRIL 2022
- MACCATROZZO Henri LE 23 AVRIL 2022
- RAIMONDI Bernard LE 27 AVRIL 2022
- RIZZI Marie-Hélène LE 23 MAI 2022
- LISI Christian LE 26 MAI 2022
- NICOLAS-FERNANDEZ François et ARGAUD Francis LE 24 JUIN 2022
- SERRANO-TRINIDAD Antoine LE 27 JUIN 2022
- CAILLAT Gilles LE 12 JUILLET 2022

IN MEMORIAM



François NICOLAS-FERNANDEZ

François NICOLAS-FERNANDEZ, nous a quitté brusquement le 25 juin et laisse derrière lui l'image d'un homme serviable toujours prêt à rendre service dans la bonne humeur. Adhérent à la FNACA depuis son début en 1966, toujours dévoué aux cérémonies et pour les diverses festivités de l'association. Né en juin 1935 à Champagnier, a habité Jarrie, travaille aux papeteries Navarre et s'installe à Champ-sur-Drac. Il est parti en tant qu'appelé du contingent pour l'Algérie dans la région de Colomb-Béchar. Il était titulaire de la Croix du Combattant, médaille Commémorative et d'Afrique du Nord. La Ville adresse ses plus sincères condoléances à son épouse Hélène et ses proches.



Gilles CAILLAT

Le 12 juillet dernier s'est éteint une personnalité phare de notre ville. Gilles Caillat a passé son enfance dans les Cités Navarre. Joueur à l'USJC Foot, il y a été aussi entraîneur et dirigeant. Educateur dans l'âme, il a fait de l'enseignement son métier : instituteur sa vocation. Il a travaillé dans différentes écoles avant d'être nommé directeur en 1989 de l'école élémentaire des Gonnardières. C'est à Champ-sur-Drac, dans cette école, qu'il prendra sa retraite. Il n'a laissé que de bons souvenirs à ses anciens collègues, mais aussi à ses anciens élèves. L'année 1989 marque le début de son engagement dans la vie municipale de Champ-sur-Drac où il a été élu de 1989 à 2001, puis de 2008 à 2020. Gilles

Caillat a été adjoint aux sports, à l'urbanisme et à la culture. C'est lui qui a lancé la première saison culturelle. Toujours très actif dans la vie de la cité, il participait en tant que membre extérieur, au travail de l'actuelle commission éducation, enfance et jeunesse. La municipalité rend hommage à Monsieur Gilles Caillat pour son implication dans la vie de la commune remarquable par son rôle et par sa durée.



Avery Dennison agrandit et modernise son site de Champ-sur-Drac

Le groupe américain Avery Dennison, spécialisé dans la fabrication d'étiquettes et d'emballages, leader mondial sur le marché des étiquettes, a annoncé un investissement de 45 M€ sur le site de notre commune.

Vous avez certainement remarqué que depuis un an, la société Avery Dennison a entrepris un chantier d'extension et de modernisation du site de Champ-sur-Drac. Au total les travaux sont prévus sur trois ans et le montant de l'investissement s'élève à 45 M€. Les améliorations comprennent cinq nouveaux bâtiments logistiques couvrant plus de 8 700 m², un nouvel entrepôt automatisé et une coucheuse d'adhésif thermo-fusible à la pointe de la technologie à grande vitesse supplémentaire, dont la mise en service est prévue en 2024.

Cet investissement sur le site chenillard est un vrai signe de pérennisation de l'entreprise sur notre territoire.

L'histoire de notre ville est marquée par une activité industrielle et économique importante ; la municipalité est ravie et fière que des entreprises internationales comme Avery Dennison perpétuent ce dynamisme faisant de Champ-sur-Drac un pôle d'attractivité et d'innovation solide.

LES POINTS POSITIFS DU PROJET POUR LES COLLABORATEURS AVERY DENNISON, LES CHAUFFEURS ET LES CHENILLARDS :

- moins de chauffeurs passant la nuit dans leur camion
- pas de rotations le week end
- moins de bruits en limite de propriété
- moins d'émissions de gaz à effet de serre
- moins de risque d'accidents de la route
- amélioration du traitement de nos eaux EU/EP
- diminution de la pénibilité pour nos opérateurs de production
- création à terme de plusieurs dizaines de postes
- pérennisation des emplois pour plusieurs années

URBANISME : RAPPEL



Les administrés sont soumis à la déclaration (déclaration préalable, permis de construire etc.) dès qu'ils effectuent les travaux suivants : modification de l'aspect extérieur, extension ou construction d'une annexe à l'habitation (piscine, abri de jardin, garage etc.), et même l'édification d'une clôture.

En cas d'absence d'autorisation d'urbanisme ou de non-respect des règles d'urbanisme, le propriétaire encoure des sanctions pénales, civiles, fiscales et administratives :

Si la construction initiale est réalisée sans permis de construire, l'administration pourra refuser toute demande d'autorisation de travaux sur cette construction tant que la situation initiale ne sera pas régularisée. Le propriétaire doit donc demander une autorisation d'urbanisme pour

l'ensemble des constructions réalisées et en projet. L'administration sera en droit de refuser l'ensemble du projet puisqu'il faudra alors démolir les anciens travaux réalisés afin de remettre les constructions dans leur état d'origine. Par ailleurs, l'Administration peut s'opposer à ce que la construction soit raccordée au réseau ou soit reconstruite en cas de sinistre.

La commune peut également engager une action en responsabilité civile dans un délai de 10 ans à compter de l'achèvement des travaux.

Au niveau fiscal, l'imposition est due et ce même si la construction est illégale ou non conforme. L'administration fiscale se base sur les renseignements dont elle dispose pour déterminer les taxes et impôts dus par le contribuable. Taxe foncière et taxe d'habitation : ces taxes sont établies en fonction de la situation du bien concerné au 1er janvier de l'année de l'imposition. Le redevable peut, sans sanction, régulariser sa situation jusqu'au 31 décembre de l'année en cours. Le montant de cette régularisation sera d'un maximum de quatre fois le montant du rôle de l'année en cours.

La vente d'un bien est sans effet sur la violation d'une norme d'urbanisme, qui existe avant la vente et qui survit à la vente.

Petit à petit Navarre fait son nid...

Après une belle saison 2021/2022, il est temps pour cette vieille Dame centenaire de retrouver une seconde jeunesse. Pour cela, la commission culturelle et la ville de Champ-sur-Drac ont décidé de vous proposer une saison culturelle 2022/2023 éclectique ayant pour objectif de satisfaire le plus grand nombre.

Pour ce début de saison, le groupe **No Red Coin** nous fera le plaisir de venir dans le cadre du Grenoble-Alpes Métropole Jazz Festival. Initiée en 2021, la délocalisation des **Rencontres Ciné Montagne** continue en 2022 avec des films inédits qui devraient attirer les passionnés de montagne, mais aussi les amoureux de beaux paysages.

Nous aurons le plaisir d'accueillir le concert **Trova Flamenca Trovaores** de la compagnie Antonio Placer mélange de flamenco, jazz et chansons universelles pour les amoureux de l'Espagne. Le même week-end, la compagnie l'Élan théâtre nous présentera son spectacle « **La goutte, la maîtresse et l'abribus** » que nous avons accueilli en résidence de création artistique à Navarre.

Un retour attendu depuis plusieurs années sera aussi d'actualité, il s'agit de l'**Orchestre Régional du Dauphiné** avec un concert classique de haute volée.

La ville, via le dispositif **APAC** (voir encadré), a souhaité amener le plus de jeunes possible à la pratique artistique, cette aide est renouvelée pour la saison 2022/2023 et pour ce qui est de la pratique musicale elle est même accentuée par une aide pour les cours collectifs. Le dispositif APAC a aussi pour objectif d'amener les adhérents au système à participer à la programmation de la saison culturelle, soit en tant que simple spectateur soit en tant que bénévole. La création d'un noyau dur permettra d'assurer la pérennité des saisons culturelles futures.

Après une première **expérience ciné-club**, la saison dernière, cette animation est reconduite cette année en espérant attirer un peu plus de spectateurs. Nous vous rappelons la gratuité des séances. À l'affiche, trois cycles différents : Aventure, Drame Historique, Comédie.

Enfin, cette saison est dédiée à **Gilles Caillat**, ancien adjoint à la culture, qui a participé à la renaissance de cette belle salle, et est à l'origine de la première saison culturelle. L'ensemble des acteurs de la culture de Champ-sur-Drac espère vous divertir, vous faire rêver ou simplement passer un bon moment à Navarre. La vieille Dame vous attend, elle rajeunit... petit à petit...



Retrouvez la plaquette de la saison culturelle 2022/2023 en mairie ou en ligne sur le site internet de la Ville. Procurez-vous le Pass'culture Navarre pour avoir des tarifs préférentiels sur toute la saison !

À ne pas louper

LES NEBRASKA JONES - LE 9 DÉCEMBRE

Ce duo aux voix et personnalités bien distinctes fait groover le folk au son des cordes de contrebasse et de guitare, et parfois de violoncelle et d'ukuléle. Formé en 2018, le duo a tout d'abord revisité la musique traditionnelle américaine et « folkisée » des morceaux en tout genre : jazz, pop, funk...

Infos et Réservations : espaceculturelnavarre.festik.net



DISPOSITIF APAC

LA VILLE RENOUVELLE POUR 2022-2023

En 2020, la ville a choisi de mettre en place l'accompagnement à la pratique artistique et culturelle (APAC) à destination des enfants de la commune. Cet engagement a été pris pour soutenir la pratique des activités de loisirs des enfants.

Aujourd'hui, la ville souhaite renouer le lien entre les pratiques artistiques et les habitants de moins de 18 ans de la commune en proposant ce dispositif. Ainsi, les enfants et jeunes pourront voir une prise en charge de 25% de leurs frais d'inscription auprès de deux partenaires.

La compagnie le Théâtre du risque donne des cours tous les mercredis après-midi à l'Espace Culturel Navarre à compter de septembre. Le dispositif intervient également sur la pratique individuelle et collective de la musique du Centre socioculturel Malraux. Ce dispositif expérimental de la ville vise à attirer les jeunes vers la pratique de l'art et de la culture, tout en allégeant le coût pour les familles.



PORTRAIT

RÉMY LEGROS



Chenillard depuis 1986, Rémy est né à Cherbourg dans la Manche. Il arrive dans l'agglomération grenobloise pour des raisons professionnelles en travaillant pour Caterpillar en tant que contrôleur soudeur et technicien d'atelier.

Rémy intègre le secteur jeune du « Mille club » de Champ-sur-Drac par l'intermédiaire d'amis et commence ainsi à participer à l'événementiel (feu d'artifice) de la commune. Il participe par la suite à l'organisation des spectacles à la Tour. Puis, le metteur en scène de la troupe de théâtre recherche un figurant pour jouer un bourreau : le rôle sera pour Rémy ! Ceux qui l'ont vu jouer n'ont jamais oublié ce grand gaillard maniant la hache. C'est à partir de là qu'il commence à intégrer la troupe de la tour de Champ puis différentes troupes de la commune et de ses environs (Cie des Dracotins, Cie Acour...).

Il commence à se spécialiser dans la technique son et lumière en tant que régisseur pour les compagnies puis progressivement il apprend à utiliser la salle Navarre où il prend ses marques au côté de Jacques Perret. Il participe alors à la commission culture au début des années 90 en tant que bénévole.

Depuis la fin des années 2000, Rémy est rejoint par Bruno Chauffray à l'Espace Culturel Navarre. La paire va ainsi permettre aux amateurs et professionnels de se produire dans de bonnes conditions techniques. Ils ont participé à la modernisation de cette salle.

Rémy a toujours aimé Navarre par l'aspect ancien de ce théâtre à l'italienne et le cachet qu'elle revêt. Même si Rémy n'officie plus en tant que régisseur vous pourrez toujours le croiser les soirs de spectacle en tant que bénévole, car il n'est pas prêt de lâcher la commission culture...

MERCI RÉMY !

Street Art Fest 2023

APPEL AUX MURS !

La ville de Champ-sur-Drac participe depuis déjà deux éditions au Street Art Fest Grenoble-Alpes Métropole. En 2021, ce sont les murs de l'Espace Culturel Navarre qui ont inspiré l'artiste M4U. Cette année, ce sont l'École des Gonnardières et la salle Émile Zola qui ont prêté leurs façades à Fench Neo Musty (@neo.musty). Jamais deux sans trois, notre ville sera encore protagoniste du festival en 2023. La municipalité a été sollicitée à plusieurs reprises par des « privés ». Ainsi, pour sa troisième participation, la municipalité a décidé de lancer « un appel aux murs » aux chenillards, nous vous expliquons comment cela va se dérouler.

1. 19 Octobre-18h30 : réunion publique d'information à la Salle des Familles

Une réunion publique sera organisée par la ville en collaboration avec Spacejunk, l'association organisatrice du festival. Ce rendez-vous sera l'occasion pour les chenillards de s'informer en détail sur le festival et d'en connaître les critères et les modalités de participation. Pour précision, il s'agit d'une démarche financée par la mairie qui est à ce titre maître d'œuvre sur le projet.

2. Novembre : dépôt des candidatures

Ensuite, les chenillards souhaitant proposer leur façade pourront envoyer leur dossier de candidature au service concerné de la mairie. Pourront candidater les propriétaires privés, les copropriétés et les bailleurs sociaux.

3. Choix des murs

Parmi les candidatures, pour 2023, deux murs seront choisis par la municipalité en collaboration avec l'association Spacejunk.

Vous trouverez les détails concernant ce projet, en temps voulu, sur les différents supports de communication de la ville : panneaux lumineux, site internet et page Facebook.



Retour sur le concours d'écriture



Au printemps dernier la médiathèque en partenariat avec l'association ADICE ont lancé un concours d'écriture sur le thème de la nature.

Onze écrivains petits et grands y ont participé et les chenillards ont pu voter pour le texte préféré. C'est Chloé Peyronnard, élève de CE2 à l'école des Gonnardières avec son texte « La nuit de l'horreur » qui a remporté ce concours. Le maire Francis Dietrich, son adjointe à la culture Evelyne Ducès, Agnès Taillefer et Michel Pourchet de l'ADICE étaient présents le 15 juin dernier à la médiathèque pour récompenser la jeune fille. Trêve de suspens, nous vous laissons vous évader avec l'histoire de Chloé, bonne lecture...

Tout l'été, les textes des 11 participants au concours étaient disponibles grâce au distributeur d'histoires courtes prêté par la Médiathèque départementale de l'Isère.

La nuit de l'horreur

Tim a fait un cauchemar. Il a rêvé d'un fantôme qui hante la forêt de Georges. Elle s'appelle ainsi car un garçon du nom de Georges y était allé et on ne l'a jamais retrouvé.

Tim veut en avoir le cœur net. Il prend son manteau et il va dans la forêt. Là-bas, c'est différent des voitures, des routes, du goudron et des choses qui polluent. Il n'y a que des arbres multicolores, une rivière dorée, des cygnes bleus, bref, c'est la nature. Cet endroit est merveilleux.

Il s'avance d'un pas sûr. Soudain, il croit voir le fantôme de son cauchemar. Il tombe et s'évanouit. Quand il se réveille, il fait encore nuit. Il prend un bâton pour se défendre et fait le tour de l'arbre. Surpris, il voit le fantôme et se dit que son bâton ne lui servira à rien car, tout le monde le sait, les fantômes ne sentent rien.

- Désarme-toi, pitié ! dit le fantôme
- Mais je croyais que les fantômes ne craignaient rien ! répond Tim
- Détrompe-toi jeune homme, ne sais-tu pas qui je suis et ce qu'il m'est arrivé ? Je m'appelle Georges. Le 25 décembre 1953, je suis allé en promenade. Je n'avais que 8 ans et comme je n'avais pas écouté mes parents, je me suis perdu. C'est ce jour-là que j'ai rencontré la sorcière : elle s'appelle Natyryla et elle déteste les enfants qui donnent trop de coups de pieds aux arbres. Sa mère est la reine de la Nature. En me voyant, elle m'a transformé en fantôme pour me punir. D'après elle, je ne faisais pas assez attention à la Nature. Il faut que tu m'aides en demandant à la sorcière d'annuler le sortilège. Elle t'écouterait toi qui est si gentil avec les arbres.
- Où est-elle ?
- Viens sur mon épaule, je t'y emmène.

Tim monte sur l'épaule du fantôme et quelques minutes plus tard, les voilà chez Natyryla. Tim a peur du noir et chez Natyryla, tout est lugubre. Il avance avec Georges. Elle lui dit :

- Que veux-tu ?
- Que tu libères mon ami de sa malédiction.
- A condition qu'il promette de respecter mes amis les arbres !
- Avec plaisir ! dit Georges

Michel Pourchet (ADICE), Pauline Gilbert (médiathèque), la gagnante du concours Chloé Peyronnard, le Maire, Francis Dietrich, Agnès Taillefer (ADICE) et Evelyne Ducès, l'adjointe à la culture.



Les services témoignent

FACE À LA CRISE : LES ÉQUIPES ÉDUCATION ENFANCE JEUNESSE ONT TOUJOURS MAINTENU LA BARRE, MÊME EN PLEINE TEMPÊTE.

L'année scolaire 2021/2022 a été une nouvelle fois marquée par les contraintes liées à la crise de la Covid-19.

En première ligne face au virus, le service a dû faire face à de nombreuses absences ; il a dû gérer les imprévus au mieux afin de maintenir la continuité du service en évitant au maximum de pénaliser les familles.

Pendant toute la période de la crise, pour protéger les enfants, le personnel se devait de suivre des protocoles stricts et parfois fluctuants ; ce qui a demandé un réel effort d'adaptation et de patience.

Au cours du dernier trimestre, les protocoles se sont fortement allégés et l'organisation classique s'est remise en place. Ce fut un grand soulagement pour les équipes et surtout pour

les enfants qui enfin ont pu retrouver une plus grande liberté attendue avec impatience par tous.

Ainsi, des temps festifs ont ainsi pu avoir lieu (Food truck, carnaval en lien avec les écoles, goûter de fin d'année au centre de loisirs, sorties...)

Les équipes du service éducation, enfance et jeunesse, s'efforcent de placer la communication au centre de son fonctionnement : son objectif est d'être régulièrement en lien avec les familles, les enseignantes et tous les acteurs travaillant autour des enfants pour créer un climat serein et de confiance.

Enfin, l'implication et l'investissement de l'ensemble des services de notre collectivité et animateurs ont permis d'assurer un travail de qualité et une continuité tout au long de l'année malgré le contexte difficile.



L'équipe périscolaire du midi

Les atsem



RECENSEMENT

POUR L'INSCRIPTION À L'ÉCOLE MATERNELLE EN PETITE SECTION

Enfant né en 2020

La scolarisation est obligatoire dans l'année des 3 ans de l'enfant, c'est-à-dire dès la maternelle.

Si votre enfant est né en 2020 et qu'il fera sa première rentrée en septembre 2023, vous avez dû recevoir un courrier de la part du service éducation. Si tel n'était pas le cas, pas de panique ! Vous pouvez dès maintenant contacter le service éducation enfance et jeunesse au 04 76 68 73 15 ou à vie.scolaire@ville-champsurdrac.fr afin de prendre un rendez-vous.

Ce premier contact permettra de recenser votre enfant et de recevoir par la suite un certificat d'inscription nécessaire pour le dépôt du dossier à l'école maternelle. Il vous permettra également d'avoir des informations complémentaires sur les services périscolaires et extrascolaires.

Nous tenons également à attirer l'attention des familles sur les inscriptions abusives, notamment en maternelle. Nous faisons appel au civisme et à la bienveillance des parents afin de ne faire que les inscriptions dont vous avez besoin.



OUVERTURE

5^{ÈME} CLASSE À L'ÉCOLE MATERNELLE

La municipalité est ravie de confirmer l'ouverture de la 5^{ème} classe à l'école maternelle en cette rentrée 2022.

En effet, dans l'attente de la réalisation de la nouvelle école maternelle, la commune tient à améliorer les conditions d'accueil des enfants de l'école maternelle actuelle.

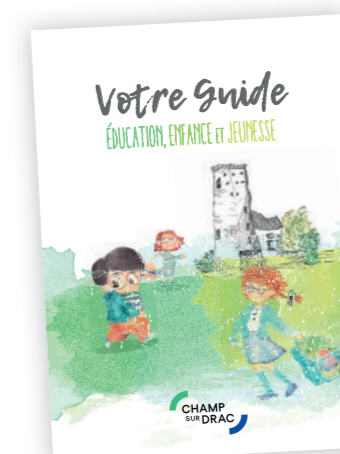
L'organisation des locaux a été travaillée en collaboration avec les enseignantes, la directrice de l'école, la responsable du service éducation et les services techniques. Les aménagements nécessaires pour accueillir les enfants de cette nouvelle classe dans les meilleures conditions ont eu lieu durant l'été dernier.

Pour accompagner au mieux l'ouverture de cette 5^{ème} classe, un agent d'éducation supplémentaire sera affecté à l'école maternelle.

Cette organisation est mise en place dans l'attente du futur déménagement dans la nouvelle école maternelle.

Parents, la plaquette de présentation du service éducation, enfance et jeunesse est parue !

Si vous ne l'avez pas encore, n'hésitez pas à la demander en mairie ! Vous y retrouverez l'essentiel des services proposés par la commune pour vos enfants de 3 à 17 ans.



Retour en images



Food truck :
en fin d'année scolaire, nos écoliers ont pu goûter aux joies du Food Truck !



Chantiers jeunes :
cet été quatre groupes de jeunes ont travaillé activement pour embellir notre commune (cantine, école du Pavillon, salle Navarre, espaces verts ...).



Centre de loisirs & action jeunesse :
Nos jeunes chenillards ont passé un bel été, bien chaud mais toujours avec le sourire



Clément Achard ou l'art de convaincre avec les mots

À 16 ans, ce chenillard passionné de théâtre, a remporté le 24 mai dernier le concours d'éloquence organisé par les lycées de la Matheysine à La Mure et des Portes de l'Oisans à Vizille dans lequel il entre en terminal cette année. Nous avons eu le plaisir de rencontrer ce jeune prodige de l'art oratoire, il nous explique cet art et nous fait partager sa passion.



Clément Achard

Ils étaient au départ 40...

Ce concours d'éloquence s'est déroulé en trois manches : les qualifications, les demi-finales et la finale. Ils étaient six finalistes à s'affronter à la salle du Jeu de Paume à Vizille le 24 mai 2022.

Clément, grand vainqueur nous raconte en quoi consiste ce concours : « Tout d'abord, les sujets sont donnés avec un tirage au sort et ensuite il faut piocher entre le oui et le non. Vous avez ensuite une semaine pour préparer votre plaidoirie. » Il nous cite des sujets comme « Peut-on rire de tout ? » ou encore « Faut-il le voir pour le croire ? » ; question à laquelle il devait argumenter pour le oui en finale.

Une capacité d'écriture couplée avec un talent de récitation

Clément nous explique que la semaine de préparation doit s'organiser en trois temps : développement des idées, le travail d'écriture et enfin la récitation de son propre texte. Même si ce n'est pas toujours simple d'argumenter contre ses propres idées, Clément nous indique qu'il s'agit d'un vrai travail d'auto-persuasion pour ensuite être capable de convaincre les autres.

« Cet exercice nous permet de remettre en question nos propres convictions et de s'ouvrir à d'autres idées... » nous dit-il. Seul élève de 1^{ère} à participer à ce concours, il ne disposait pas de l'enseignement de la philosophie, très utile pour développer le courant de sa pensée. Malgré tout, Clément, autodidacte, fait ses propres recherches pour écrire des textes pertinents, intelligents et sourcés.

Passionné de théâtre depuis quelques années, Clément nous confirme « l'aisance à l'oral est un réel pouvoir. Il permet de ne pas se faire avoir, de convaincre...mais attention, ce n'est pas de la manipulation » tient-il à souligner.

Clément s'est entraîné devant un miroir, s'est filmé et a aussi demandé à ses parents et amis de juger ses prestations : « Je tiens à ce qu'ils insistent sur les points négatifs afin de pouvoir m'améliorer ».

« Le théâtre m'a transformé »

Ce jeune homme talentueux suit les chantiers théâtre à Champ-sur-Drac de la compagnie Théâtre du risque et s'est produit en juin dernier dans la pièce Antigone à la salle Navarre. Par ailleurs, Clément a fait deux stages d'été au Cours Florent à Annecy, il nous raconte : « J'y ai tout appris, ce fut une révélation...je pensais faire un stage de théâtre classique : en fait c'était l'armée ; à la moindre faute : des pompes ou des tractions ! » il ajoute « c'est normal, il faut de la discipline, ils forment les meilleurs, les élites ». À la fin du deuxième stage, son talent est tel qu'il est admis en 2^e année du cursus du Cours Florent à Paris. Cela dit, après le baccalauréat, il souhaite plutôt se diriger vers des études de physique. Le jeune homme a la tête sur les épaules, mais regarde tout de même vers les étoiles.

Un projet de film

À l'automne dernier, sous le conseil de sa maman, Clément passe un casting pour jouer dans un court métrage tiré d'un livre sur le harcèlement scolaire. La réponse est immédiate, le jeune chenillard aura un rôle dans ce film. Le projet s'est transformé en long métrage et le tournage a commencé en septembre et se déroule dans la région. La sortie est prévue en 2023/2024.

Malgré tout, Clément ne rêve pas d'une carrière d'acteur : « Pour moi, c'est juste une belle expérience », il conclut : « La découverte de l'art oratoire m'a métamorphosé. Je veux en profiter, me faire plaisir et continuer évidemment les concours d'éloquence »

ALORS... FAUT-IL LE VOIR POUR LE CROIRE ?

Flashez le QR-Code pour voir de vos propres yeux le talent oratoire de Clément Achard lors de la finale à la Salle du Jeu de Paume.



Les bénévoles méritants

Le samedi 18 juin, la municipalité a eu le plaisir de récompenser les sportifs et bénévoles méritants de la ville lors d'une cérémonie organisée à l'école des Gonnardières pendant la kermesse du Sou des écoles. Tous les ans la commission sport et vie associative sélectionne parmi les propositions des présidents des clubs une quinzaine de personnalités qui ont marqué l'année par leurs résultats et leur implication. Parallèlement, la commission choisit aussi de récompenser des figures emblématiques du monde sportif chenillard. En 2022, ce sont 18 sportifs et bénévoles méritants qui ont remporté un trophée, et nous avons le plaisir de vous les présenter ici.



Josiane Mistral

La commission « sport et vie associative » a choisi de récompenser Josiane Mistral. Préoccupée lors de la transmission de son association « la gymnastique volontaire de Champ - Jarrie », Josiane est aujourd'hui une ex-présidente heureuse. En effet, après les doutes, les angoisses et quelques larmes, Josiane a pu passer le témoin à Gaëlle Descamps, une jeune Jarroise. Fière de ses 30 années de présidence, Josiane avait succédé à Mme Girardy. Elle a su faire évoluer la GV de Champ - Jarrie grâce à sa volonté tenace et le temps qu'elle y a dédié. L'association est devenue au fil des années une valeur sûre du sport loisir pour adultes mais aussi pour les tout petits avec la création d'une section dès l'âge de 5 ans. La municipalité lui avait déjà, en 2019, décerné la médaille Jeunesse et Sport, remise par Josiane Chaïb. Un grand merci pour toutes ces années passées dans le monde associatif Chenillard.

IN MEMORIAM



Bernard Raimondi

La municipalité, par la voix de la commission « sport et vie associative » a décidé de reconnaître à titre posthume, Bernard Raimondi comme « bénévole méritant » 2022 pour son engagement et son implication dans la vie associative communale. C'était avec une grande tristesse que nous apprenions fin avril 2022 le décès de Bernard Raimondi. Bernard a créé le club de tennis de table de Champ sur Drac le 01 septembre 1995. Il en a été un président dynamique, appliqué et impliqué durant plus de 20 ans. Il a transmis son association prospère en nombre d'adhérents tout en restant un membre actif et présent en tant que « vice-président » aux côtés de la présidente Sylvie Lewonczuk. Bernard était un « personnage », un homme jovial, volontaire et disponible, qualités essentielles pour faire partie du monde associatif.



André Mariat

En hommage à son dévouement au sport la « commission sport et vie associative », a décidé de reconnaître à titre posthume, André Mariat comme « bénévole méritant 2022 ». C'était avec une grande peine que le monde sportif jarrois et chenillard apprenait, en fin d'année 2021, la disparition d'André Mariat. Le ski était son sport favori. Il le partageait dans l'encadrement de jeunes pousses skieuses. Sa passion était tout simplement le sport, c'est pourquoi il a assuré la présidence de L'union Sportive Jarrie-Champ pendant de très longues années aux côtés de son compère Trésorier Marcel Bertolosi et de Ginette son ex-épouse, secrétaire. Il prônait le sport pour tous aussi au sein de la collectivité puisqu'il a été élu sur 3 mandats et notamment Adjoint aux sports de la commune de Jarrie. Nous gardons de « Dédé », en mémoire, sa gentillesse et son sourire en toute occasion.

Les sportifs méritants



CTT CHAMP



MAXIME GARNIER

« Avec combativité et pugnacité, il a souhaité s'inscrire à toutes les compétitions individuelles et par équipe n'ayant pas peur d'affronter des joueurs mieux classés. »

GINKGO AIKIDO CLUB



PATRICK STEFFENINO

« Un pratiquant discret qui impose sa présence par sa gentillesse et non par une volonté de prouesses techniques ou physiques. »

CTT CHAMP



ÉQUIPE DÉPARTEMENTALE 2

« L'équipe a atteint le niveau des barrages pour une montée en PRÉ-RÉGIONALE et rejoindre notre équipe 1 »

ROMANCHE BASKET



FAMILLE AGAMENNONE

« Une famille exemplaire en matière de bénévolat, comme on n'en voit malheureusement peu !!! »

ROMANCHE BASKET



VÉRONIQUE CHAMEROY

« Une licenciée exemplaire pour qu'un club puisse fonctionner et se développer. »

ACDC TENNIS



ÉQUIPE 11/12 ANS GARÇONS

« Cette équipe a fait preuve d'un bon état d'esprit, belle motivation pour la compétition tout en gardant un sportivité de tous les instants. »

USJC RUGBY



LAURENT DIDIER ET BENOÎT ALBERTIN

« Ces deux joueurs raccrochent les crampons à 43 ans en ayant fait une très belle saison, ils ont tous deux, étaient également éducateurs et font partie des bénévoles sur lesquels le club sait compter. »

USJC RUGBY



ÉQUIPE M16

« C'est un groupe soudé qui a su faire preuve d'un très bon état d'esprit et de sérieux cette saison »

ROMANCHE BASKET



MARCEL CARESTIATO

« Figure emblématique du basket à Champ-sur-Drac, il a participé à la création du club en 2016. »

MARTIAL SPORT



NICOLAS TARBOURIECH

« Nicolas est la force tranquille du club, jamais un mot plus haut que l'autre, il explique patiemment les choses. »

TWIRLING BÂTON



ÉQUIPE MINIME

« Les athlètes se sont surpassées au fur et à mesure des compétitions grâce à leur persévérance »

GROUPE JUNIOR

« Vice-championnes de la ligue Auvergne-Rhône-Alpes, avec une belle 1er place au 1/2 finale du championnat de France »

Dossier : être aidant



Définition : Qu'est-ce qu'un proche aidant ?

Un proche aidant est une personne qui entretient des liens étroits et stables, et qui vient en aide, régulièrement, à titre non professionnel, pour accomplir tout ou partie des actes ou des activités de la vie quotidienne d'une personne de son entourage en situation de handicap ou de perte d'autonomie, quel que soit son âge et quelle que soit la cause de la dépendance. Il assure parfois une présence indispensable et rassurante, éventuellement en complément d'aides professionnelles *loi n° 2015-1776 du 28 décembre 2015 relative à l'adaptation de la société au vieillissement*.

Trouver du soutien en tant que proche aidant

Etre proche aidant c'est avant tout accompagner une personne de son entourage, et affronter tous les bouleversements que la perte d'autonomie, le handicap, la vieillesse ou encore la maladie peuvent entraîner. Cette solidarité naturelle permet le maintien à domicile de la personne aidée. Dans la durée toutefois, ces aidants peuvent s'épuiser. Ce rôle d'aidant a de nombreuses conséquences : épuisement, culpabilité, découragement, difficulté à avoir une vie sociale, perte de sang-froid. Ces états que traverse le proche aidant sont tout à fait normaux. Néanmoins, il est essentiel de ne pas rester seul(e) et d'échanger avec des professionnel(les) et d'autres aidant(es) afin de trouver du soutien.



CAFÉ DES AIDANTS

À ce titre sur le territoire, les aidants peuvent participer aux cafés des aidants proposés alternativement 1 fois par mois sur les communes de Jarrie et Vizille. Les « cafés des aidants » sont des temps d'échange entre aidants mais aussi un lieu où des intervenants viendront apporter des informations utiles aux participants.

N'attendez pas d'être submergé par cette responsabilité quotidienne, venez comprendre, parler, échanger... avec d'autres personnes vivant la même situation.

Renseignez-vous auprès du CCAS pour connaître les dates et lieux des cafés des aidants.

S'octroyer du temps libre pour se consacrer à sa santé et son bien-être

Le rôle de proche aidant a des conséquences sur la vie sociale : isolement, incompréhension, impuissance des proches et amis, etc... Les proches aidants ont tendance à mettre de côté leur propre santé et bien-être, or ces éléments sont essentiels et ne doivent pas être négligés. Le bien-être de l'aidant est aussi important que celui de la personne accompagnée. Des solutions de soutien existent, et certaines prestations peuvent être accordées pour leur mise en œuvre :

- Aide à domicile
- Accueil de jour
- Prestation répit APA et hospitalisation. Des aides financières peuvent être mobilisées dans le cadre de l'APA pour les proches aidants : renseignez-vous auprès de la coordinatrice APA ou au service autonomie du département
- Vacances adaptées

LES ACCUEILS DE JOUR :

Les accueils de jour sont des dispositifs d'accompagnement qui permettent le temps d'une demi-journée à plusieurs journées de prendre en charge les personnes en perte d'autonomie et de soulager le temps d'une journée les aidants.

Fréquenter un accueil de jour permet de préserver son autonomie grâce aux activités adaptées proposées. Ces temps passés hors du domicile contribuent également à rompre l'isolement et à permettre aux proches de dégager du temps pour leurs propres occupations.

Les accueils de jour s'adressent :

- principalement aux personnes âgées atteintes de la maladie d'Alzheimer ou maladies apparentées
- aux personnes âgées en perte d'autonomie physique.

2 établissements proposent un accueil de jour autour de Champ-sur-Drac :

- La résidence « le Chant du RAVINSON » à Saint-Georges-de-Commiers
- La résidence « Irène Jolio Curie » à Le Pont-de-Claix

Les séjours aidants/aidés

Les séjours de vacances à la mer, à la montagne,... avec toute une palette d'activités variées à destination de la personne malade et son proche aidant.

Les professionnels de santé et bénévoles formés prennent le relais sur les actes essentiels de la vie quotidienne afin de permettre à l'aidant et à la personne malade de profiter pleinement et ensemble des moments de loisirs et de se reposer.

Certaines associations spécialisées vous proposent des séjours aidants-aidés : France Alzheimer, PRO BTP et AFM, etc.

RENSEIGNEZ-VOUS AUPRÈS DE VOTRE CAISSE DE RETRAITE COMPLÉMENTAIRE OU DE VOTRE COMPLÉMENTAIRE SANTÉ :

Ces organismes peuvent proposer également des aides.

Concilier son rôle de proche aidant et sa vie professionnelle

Comment concilier vie professionnelle et aide apportée à un proche en perte d'autonomie ? Quelles solutions quand on doit réduire ou cesser momentanément son activité professionnelle pour s'occuper de son proche ?

- Secteur privé : l'aidant peut demander un congé de proche aidant pour accompagner un proche âgé de plus de 60 ans en perte d'autonomie ou un proche handicapé (invalidité >80%).
- Secteur public : l'aidant peut solliciter une mise en disponibilité pour accompagner un proche en perte d'autonomie ou handicapé.
- Le congé solidarité familiale (secteur public et privé) permet à l'aidant d'accompagner un proche en fin de vie ; une allocation journalière peut être versée, sous conditions.
- Depuis le 13 février 2018, la loi autorise le don de jours de congés entre salariés, au bénéfice d'un salarié aidant d'une personne adulte handicapée ou d'une personne âgée en perte d'autonomie (auparavant seuls les aidants d'enfants gravement malades étaient concernés).

POUR PLUS DE RENSEIGNEMENTS

CCAS DE CHAMP-SUR-DRAC

ccas@ville-champsurdrac.fr

04 76 68 48 95

beatrice.rebillard@ville-champsurdrac.fr

04 76 68 48 80

SITE DU DÉPARTEMENT DE L'ISÈRE

<https://www.isere.fr/mda38/aider-aidants/Pages/default.aspx>



Un bus France service



POUR FACILITER LES DÉMARCHES

Tous les jeudis après-midi de 14h30 à 16h30, à compter du 01 septembre, le bus France service parcourt les communes de Champ-sur-Drac, Jarrie et Vaulnaveys-le-Haut. Ce bus a pour objectif d'aider les habitants du territoire dans leurs démarches administratives.

Les agents sont spécialement formés pour offrir un bouquet de services de qualité aux usagers et ont pour mission :

- d'accueillir, informer et orienter ;
- d'aider dans les démarches informatiques et contribuer à l'inclusion numérique ;
- d'accompagner lors de démarches administratives quotidiennes ;
- de mettre en relation partenaires et usagers.

Les agents du PIMMS orientent les usagers vers les services compétents lorsque la démarche nécessite l'intervention spécifique d'un service partenaire.



Pour Champ-sur-Drac, le bus sera installé de 14h30 à 16h30, à compter du jeudi 01 septembre, 1 jeudi sur 3 (voir calendrier ci-joint) sur le parking de la salle Emile Zola.

Le Bus France Services accueille chaque Chenillard et les habitants du territoire en un lieu unique pour les accompagner dans leurs démarches du quotidien. Dans le Bus France Services, 9 opérateurs de services publics sont représentés.

Vous avez besoin d'aide pour vos démarches administratives ? Vous rencontrez des difficultés avec internet ? Les espaces France Services sont là pour vous accompagner.

Prime d'activité, allocation logement ou familiale, permis de conduire, carte grise... les agents PIMMS du bus France Services vous accompagnent dans l'ensemble de vos démarches administratives du quotidien quel que soit l'endroit où vous vivez, en ville ou à la campagne, à moins de 30 minutes de chez vous.

Dans le bus France service, il est possible de solliciter les services de l'État et ses partenaires :

- La Direction générale des finances publiques
- Le ministère de l'Intérieur
- Le ministère de la Justice
- La Poste
- Pôle emploi
- La Caisse nationale des allocations familiales
- L'assurance maladie (CPAM)
- L'assurance retraite
- La mutualité sociale agricole (MSA)

L'ACCÈS EST GRATUIT ET SANS RENDEZ-VOUS.

DATES	Calendrier des permanences Jeudi de 13h30 à 16h30 parking E. Zola
Jeudi 13 octobre 2022	
Jeudi 03 novembre 2022	
Jeudi 24 novembre 2022	
Jeudi 15 décembre 2022	

EN BREF

DATE À RETENIR :

Repas de fin d'année des seniors : samedi 03 décembre

Les bénéficiaires, personne âgées de plus de 69 ans domiciliées à Champ-sur-Drac recevront un courrier pour s'inscrire au repas ou solliciter un bon d'achat à utiliser chez un commerçant local participant à l'opération. Les inscriptions seront à retourner avant **le jeudi 27 octobre 2022**.

DEMANDES D'AIDES DE L'AUTOMNE :

- Aide aux enfants en situation de handicap.
 - Aide aux étudiants
- Dossier à retirer au CCAS et à déposer avec l'ensemble des pièces justificatives au CCAS **pour le 27 octobre au plus tard**.

On agit pour la planète !

LE DISPOSITIF OUI PUB OU LA POSITIVE ATTITUDE !

Depuis le 1er septembre 2022, il est nécessaire d'apposer la mention OUI PUB sur sa boîte aux lettres pour continuer de recevoir des imprimés publicitaires non adressés.



Tout le monde connaît le STOP PUB, cet autocollant sur les boîtes aux lettres pour demander l'arrêt de la distribution des publicités papiers. Désormais, la démarche s'inverse, il est donc interdit de distribuer des publicités non-solicitées (sans adresse) sauf si la mention OUI PUB est clairement affichée sur la boîte aux lettres.

Le OUI PUB permet de diminuer le gaspillage du papier. Les imprimés publicitaires pèsent très lourds dans nos poubelles : près de 30 kg par foyer et par an, soit près de 6000 tonnes de déchets par an et ce, malgré la diffusion de l'autocollant STOP PUB depuis plusieurs années. Le gâchis est d'autant plus important que 44% des Français jettent des publicités à la poubelle sans y avoir prêté attention, au moins une fois par semaine.

OÙ PEUT-ON RÉCUPÉRER LES AUTOCOLLANTS OUI PUB ?

- en libre-service de l'accueil de la Métropole
- sur demande en appelant le numéro vert 0 800 500 027
- sur demande sur le site de la Métropole : rubrique démarches en ligne > Déchets > Demander des renseignements ou des documents sur les déchets > Les consignes de tri / une demande de documentation ou d'autocollant (Oui Pub...)

ZOOM SUR : LE NOUVEAU SERVICE DE COLLECTE D'OBJET VOLUMINEUX

Ce service, lancé depuis février 2022, s'adresse aux personnes n'étant pas en mesure d'utiliser les autres solutions existantes : reprise par le distributeur, dépôt en déchetteries fixes et mobiles du territoire, services proposés par les acteurs associatifs (recycleries, débarrasage au domicile des particuliers), donneries et préaux des matériaux en déchèteries... Parmi elles, les personnes âgées, les habitants ayant des problèmes de mobilité, les étudiants...

Comment ça marche ?

- Prendre connaissance des règles d'utilisation du service (rdv sur le site de la métro).
- Demander un rendez-vous via le formulaire en ligne ou au 0 800 500 027 du lundi au vendredi de 8h30 à 12h30 et de 13h30 à 17h.
- Un opérateur vous contactera par téléphone pour fixer le RDV et valider la liste des objets à collecter (certains objets étant interdits).
- Le délai est estimé entre 3 et 4 semaines
- Le jour J, les objets volumineux sont collectés, sur le trottoir, devant le domicile des particuliers et en leur présence.



Fin 2022, l'ensemble des objets collectés seront orientés vers la plateforme métropolitaine de sur-tri et de réemploi Pôle R qui sera ouverte à Grenoble. Géré par le collectif Fabricanova, cet espace sera le lieu de la collecte, de la réparation, du reconditionnement et du réemploi d'objets de toutes sortes.

Retour en images



9 juin - Animation pour les tout petits : pour clôturer l'année d'accueil du Relais Petite Enfance, Pauline de la Médiathèque et Marlène référente du SICCE ont organisé à la Salle des Familles des temps particuliers de jeux, lectures et comptines accompagnés d'un musicien.



25 et 26 juin - Gala L'M Danse : comme à l'accoutumée, la troupe de L'M Danse nous a enchantés à la Salle Navarre.



25 juin - Fête de la Nature organisé par l'ADICE et FNE 38 : Une journée qui a permis de découvrir ou redécouvrir la richesse et la biodiversité de notre patrimoine environnemental.



1^{er} septembre - La rentrée des classes
Finalement, enfants et parents ont pu faire une rentrée «démasqués»



10 juin - Inauguration des sentiers pédestres : les chenillards ont été nombreux à participer à l'inauguration des sentiers pédestres ! Après une belle randonnée et un pique-nique à la Tour, la soirée s'est terminée par une descente au flambeau.



18 juin - Cérémonie :
Le maire, Francis Dietrich et son adjointe aux affaires sociales et solidarités, Martine Selve lors de la cérémonie de l'Appel du Général De Gaulle.



10 septembre - 2^e édition de la Chenillarde
Environ 200 participants sont venus courir ou marcher pour la bonne cause : une belle journée sous le signe de la convivialité, de la solidarité et du sport !



Expressions politiques

Avec vous, construisons demain !

CRITIQUE OU DÉLATION ?

La vie politique comporte son lot de défis. Les élus municipaux n'échappent pas aux attaques, mais quelles sont les limites de la critique admissible ? Les élus de la majorité se posent la question.

De nos jours, nous souhaitons des réponses tout de suite, tout en sachant que les décisions nécessitent du temps et qu'elles engagent pour demain. Nous naviguons sans cesse entre ces deux temporalités.

Les Élus de l'opposition parlent-ils pour dénigrer ? Ils n'ont cessé de prendre le Maire pour cible, en se montrant méprisants.

Leurs attaques sont à la limite de la délation, de la diffamation. Elles ne sont pas dignes de la fonction d'élus. Rappelons que les décisions prises en conseil municipal ne sont pas le fait du prince mais bien celles d'une équipe majoritaire. Le maire préside le conseil municipal, c'est une de ses fonctions et c'est à ce titre qu'il met au voix les délibérations. Occulter sa fonction de maire, c'est cibler sa personne et ceux qui lui sont proches.

Nous sommes vigilants sur les informations fausses, inexistantes ou trompeuses qui dénigrent et nous sommes engagés à faire vivre la démocratie au sein de notre commune. Les élus de la majorité "Avec vous, construisons demain" se sont engagés et sont élus pour réaliser leur programme, leurs engagements. Pas pour mettre en cause des personnes, pas pour dénigrer et encore moins pour diffamer.

Notre ville bouge, elle avance, avec vous. Nous travaillons chaque jour à ses améliorations. Et, bien que tout ne soit pas parfait, nous avons la conviction que cette dynamique est positive, que la direction prise par la commune est un choix d'avenir et de durabilité.

L'équipe de la majorité municipale est au travail, notre dévouement, notre volonté à faire de Champ-sur-Drac une ville où il fait bon vivre est sans faille.

L'équipe de majorité « Avec vous, construisons demain ! »

Champ Autrement, agissons ensemble

LES ÉCOLES D'APRÈS DEMAIN...

« Les écoles de demain » annoncé dans le programme de la majorité se réduisent aujourd'hui au déplacement de l'école maternelle et à la création d'un nouveau restaurant scolaire dédié à la maternelle qui devrait voir le jour en 2025. Nous ignorons toujours le projet réel et le coût de cet investissement. Le maire a fait voter un emprunt de 3 millions souscrit auprès de deux banques ; nous avons refusé de participer au vote compte tenu de l'argumentation qui reposait uniquement sur les taux bancaires favorables et absolument pas sur un projet chiffré ainsi que l'autofinancement nécessaire, et comme l'a déclaré le maire « l'espérance de subventions » pour en amoindrir la charge pour la commune !

La réflexion d'un pôle éducation regroupant les écoles sur un même site se poursuit, paraît-il... On ne sait pas vraiment avec qui, ni où en est la réflexion.

À l'école maternelle, pour cette rentrée 2022 qui accueille 118 enfants nous nous félicitons de l'ouverture d'une 5^{ème} classe. Celle-ci permet de se situer dans la moyenne nationale de 23 élèves par enseignant en pré-primaire. C'est plus confortable pour les enseignants, les ATSEM et bien sûr pour les enfants. Mais on ne peut pas en dire autant des conditions d'accueil.

La majorité assoit son projet d'écoles de demain sur le bien-être des enfants, qui est, affirme-t-elle sa priorité. Ce sera pour après demain, car le bâtiment préfabriqué de 80 m² initialement prévu et budgété pendant plusieurs années pour accueillir cette 5^{ème} classe n'a finalement pas été installé. Du coup il faut faire avec les moyens du bord : les 34 moyens sont répartis sur 3 classes mais seulement 14 places sont prévues pour leur sieste. Si dans les textes règlementaires la sieste n'est pas obligatoire elle reste pour beaucoup de petits y compris en moyenne section un besoin physiologique. La tâche va être compliquée pour le personnel de choisir qui va dormir ou pas.

Champ Autrement déplore encore une fois la manière dont sont gérés les projets, le manque de lisibilité, l'absence de travail avec l'ensemble des élus, et surtout l'absence d'échanges et de concertation avec les parents et les habitants...

Les élus de Champ Autrement, Fabrice Deutsch, Jean-Marc Grenier, Nadège Mollard et Muriel Riou.



3, rue Malakoff, 38031 Grenoble - Cedex 01
Tél. : 04 76 59 59 59 - Fax : 04 76 42 33 43
Mel : formulaire à remplir sur le site de la METRO, rubrique contact
Site : www.lametro.fr

Déchèterie métropolitaine
Rue Léo Lagrange, 38560 Champ-sur-Drac
Tél. 04 76 68 70 94

Du 1^{er} novembre au 31 mars :
Lundi, mercredi, vendredi et samedi :
9h00-12h00 / 13h30-17h30
Mardi et jeudi : 13h15-17h30

Du 1^{er} avril au 31 octobre 2022 :

Lundi : 9h-12h / 13h30-18h
Mardi : 13h15-18h
Mercredi : 9h-12h / 13h30-18h
Jeudi : 13h15-18h
Vendredi : 9h-12h / 13h30-18h
Samedi : 9h-12h / 13h30-18h

Déchets
N° vert 0 800 500 027

Eau potable
04 76 86 20 70

Régie assainissement
N° vert 0 800 500 048

Permanence de l'architecte conseil
Sur rendez-vous au 04 76 68 48 97

INFOS PRATIQUES

Affaires générales, état civil

Fermé le mercredi.
Tél. 04 76 68 48 86
affaires.generales@ville-champsurdrac.fr

Centre communal d'action sociale (CCAS)

Accueil sur rendez-vous (en cas d'urgence contacter l'accueil Mairie)
Tél. 04 76 68 48 80
beatrice.rebillard@ville-champsurdrac.fr
ou ccas@ville-champsurdrac.fr

Éducation, enfance et jeunesse

La tour des 4 saisons, rue du 8 mai 1945, Le Village
Tél. 04 76 68 73 15
vie.scolaire@ville-champsurdrac.fr

Médiathèque

1, rue Général Delestraint
Tél. 04 76 68 83 82
mediatheque@ville-champsurdrac.fr
Mercredi : 9h00-12h00, 14h00-18h30 /
Jeudi : 14h00-18h30 / Samedi : 9h00-12h00

Police pluricommunale

Tél. 04 76 68 48 91 - 06 08 32 96 83
policepluricommunale.jccb@gmail.com

Urbanisme

Lundi, jeudi 9h00-12h00 / 13h30-16h45
Tél. 04 76 68 48 97
urbanisme@ville-champsurdrac.fr

PERMANENCES UNIQUEMENT
SUR RENDEZ-VOUS

M. le Maire

Le jeudi sur rendez-vous
Tél. 04 76 68 88 57

Avocate

Le samedi matin, tous les 2 mois
sur rendez-vous téléphonique
Tél. 04 76 68 88 57

Marché

Place Émile Zola
Mercredi et samedi matin

Relais Petite Enfance (RPE)

Tél. 04 76 78 89 09
rpe@lesicce.fr

La poste

Lundi : fermée / Mardi, mercredi : 9h00-11h30 /
Jeudi : 9h00-11h00 / Vendredi, samedi : 9h00-11h30

Taxi champ

Tél. 06 71 63 06 57
taxi.alpes38@free.fr

NUMÉROS D'URGENCE

N° d'urgence européen	112
SAMU	15
Police/gendarmerie	17
Brigade de Vizille (en journée de 8h à 19h)	04 76 78 98 50
Pompiers	18
N° d'urgence pour les personnes ayant des difficultés à entendre ou parler (SAMU, pompiers, gendarmerie)	> envoyer un SMS au 114
Urgences médicales non vitales	0 810 15 33 33
Centre anti-poison	04 72 11 69 11
Dentiste de garde	04 76 00 00 66
Enfance maltraitée	119
Service spécialisé dans les violences faites aux femmes	3919
Urgence gaz	0 800 47 33 33
Eau potable	09 726 750 38
Urgence électricité	04 76 33 57 00
SOS Vétérinaire	04 76 47 66 66

Défibrillateurs cardiaques

disponibles sur les façades extérieures des entrées principales de ces établissements : Salle Émile Zola, Gymnase, Espace Culturel Navarre, Centre de Loisirs, Plan d'Eau.

Maison médicale de garde de Vizille

101, rue du 19 mars 1962 à Vizille
Sur rendez-vous - Tél. 04 76 08 47 09

Infirmières

Champ-sur-Drac
Centre social Le Lendit
Tél. 06 78 18 01 09

Saint-Georges-de-Commiers
138, rue du Sautaret
Tél. 06 31 04 76 63

Soins de nuit
Saint-Georges-de-Commiers
Tél. 07 86 82 67 71

Médecin généraliste

2, rue Lesdiguières
38560 Champ-sur-Drac
Docteur Frédérique HENRY
Du lundi au vendredi sur RDV
Tél. 04 56 14 80 90

De jeunes internes en médecine générale sont présents 2 jours par semaine.

Kinésithérapeutes

Mathilde BASSALER,
Marie-Claude HINDELANG,
Pascale WESTRELIN
39, av. Louis Colmard
Tél. 04 76 68 79 82

Ostéopathe

Fanny SARGIAN
Impasse des Boutassiers, ZA du Cloud
Tél. 06 81 69 14 25

Pharmacie Espié

Nicolas et Marie-Christine ESPIÉ
132, av. du Pavillon
Tél. 04 76 68 86 72

**BOUCHER
CHARCUTIER
TRAITEUR**

du Pavillon

TÉL. 04 76 68 86 71

128, AV. DU PAVILLON
CHAMP SUR DRAC

DAUPHIBAT

TRAVAUX TOUS CORPS D'ÉTAT
RÉNOVATION
MAÇONNERIE
BÉTON ARMÉ



Zone Artisanale Le Cloud
38560 Champ-sur-Drac

Tél. 04 76 59 74 58

Fax. 04 76 59 75 34

Port. 06 86 46 76 55

Email : dauphibat@orange.fr

ELECTRICITE GENERALE

**INSTALLATION
DEPANNAGE
ENTRETIEN**

Bâtiment et industrie
Chauffage électrique

**Ets
JAKUTAGE**

73, av. Georges Clémenceau
38560 Jarrie

Tél. **04 76 78 60 35**

Fax **04 76 78 69 36**

Lionel Colin 06 74 59 50 25
Thierry Jourdan 06 78 00 08 54

Artisan

Laurent **FINET**

Peinture
Papier peint
Décoration d'intérieur

28, Chemin du Cloud
38560 CHAMP SUR DRAC

Tél. **04 76 75 13 17**
Port. **06 86 16 21 91**

La Pharmacie de Champ-sur-Drac
132, avenue du Pavillon
38560 Champ sur Drac
Tél. 04 76 68 86 72
Fax 09 70 62 00 00

SARP Centre Est 24h/24 7j/7
L'assainissement au sens propre

- VIDANGE FOSSES SEPTIQUES
- DÉBOUCHAGE ÉGOUTS
- NETTOYAGE CUVES À FIOUL
- BACS À GRAISSES
- CONTRATS D'ENTRETIEN
- INSPECTION VIDÉO

CHAMP SUR DRAC
04 76 68 78 54
sarpce@grenoble@groupe-sarp.com

DEVIS GRATUIT

Vers l'Arbre
Paysagiste Elagueur

64, rue des Forges
38220 VIZILLE
Tél/Fax : 04 76 40 96 74
mail : verslarbre@free.fr
<http://verslarbre.free.fr>

VOTRE CONCESSIONNAIRE RENAULT & DACIA

NOS SERVICES
Vente de véhicules neufs
Vente de véhicules électriques RENAULT Z.E
Vente de véhicules d'occasion toutes marques, +300 en stock
Atelier mécanique et carrosserie
RENAULT MINUTE : l'entretien sans RDV dès 7h du matin
RENAULT PRO - 100% dédié aux pros
Dépannage Grenoble et périphérie 06 07 43 22 68

NOS HORAIRES
Service commercial
du lundi au vendredi 8h-12h/14h-19h,
fermé samedi et dimanche (hors OPO)
Atelier mécanique et carrosserie
du lundi au jeudi 8h-12h/14h-18h
vendredi 8h-12h/14h-17h

LE SAVIEZ-VOUS ?
Choisir librement votre carrossier réparateur est un droit !
En aucun cas votre assureur ne peut
vous imposer un carrossier réparateur.
Même sans agréments, les réparations
seront garanties et toutes les démarches
administratives prises en charge.

Entrez dans
un véhicule neuf
LES
PRETS
À PARTIR

Véhicules neufs en stock
et disponibles immédiatement

Auto Dauphine
VIZILLE
742, avenue Maurice Thorez
04 76 78 70 00 www.adauto.fr

Laurent Godard
Entreprise

Fenêtres - Volets roulants
Portes de garage - Portails
Stores - Vitrierie

350, rue Général de Gaulle
38220 Vizille
04 76 78 87 92
www.laurentgodard.fr

**BÂTIMENT
SERVICES**
RÉNOVATION IMMOBILIÈRE

SAVOIR-FAIRE
CREATION
MATIÈRES
MAÎTRISE

- Isolation - Placo
- Menuiserie Alu-Bois-Pvc
- Electricite
- Plomberie - Chauffage
- Carrelage
- Peinture int.-ext.

04-76-68-76-70

Avançons ensemble vers
votre projet immobilier

Martine REBORA
Conseillère immobilière
06 89 65 23 99
martine.rebora@iadfrance.fr

Champ-sur-Drac, Jarrie,
Vizille, Grenoble et alentours

iadfrance.fr

Ateliers Peyronnard
mécanique de précision

74, avenue du Pavillon
38560 Champ sur Drac

Tél. **33(0) 4 76 68 88 61**
Fax **33 (0) 4 76 68 89 15**

mail :
contact@atelierspeyronnard.com

**VOUS SOUHAITEZ UN ESPACE PUBLICITAIRE
DANS CONFLUENCES ?**

Contactez le service communication :
communication@ville-champsurdrac.fr

